

■ **Institut Angel SA**, à Nyon, rue Juste-Olivier 1, CH-550-1047001-5. Nouvelle société anonyme. Statuts: 6 avril 2006. But: exploitation d'instituts de beauté; commerce et location de produits y relatifs. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature/reprise de biens selon contrat du 6 avril 2006 et inventaire au 22 février 2006: produits, accessoires et matériel liés à l'exploitation d'un institut de beauté pour CHF 22'000; en contrepartie, il est remis 100 actions de CHF 100, le solde de CHF 12'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Zanella Renato, de Guttet-Feschel, à Sierre, avec signature individuelle. Réviseur: Rudolf Probst, à Martigny.

Journal no 4668 du 26.04.2006  
(03357502 / CH-550.1.047.001-5)